

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 MAI 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.05. 51.B**

**Périmètre de  
protection du captage  
de la Grange à l'Abbé  
à Saint Yrieix sur  
Charente : demande  
de subvention auprès  
de l'agence de l'eau  
Adour Garonne**

**LE VINGT MAI DEUX MILLE DIX à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Gond Pontouvre - 16160 GOND PONTOUVRE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE

|                             |                                    |
|-----------------------------|------------------------------------|
| ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE | Rapporteur : Monsieur le Président |
|-----------------------------|------------------------------------|

|   |
|---|
| <b>PERIMETRE DE PROTECTION DU CAPTAGE DE LA GRANGE A L'ABBE A SAINT YRIEIX SUR CHARENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE</b> |
|---|

La procédure de périmètre de protection du captage de La Grange à l'Abbé à Saint-Yrieix-sur-Charente est entrée dans sa phase administrative en 2007.

L'arrêté préfectoral du 11 mars 2010 a :

- déclaré d'utilité publique des travaux d'équipement, de prélèvement et d'instauration des périmètres de protection du captage de La Grange à l'Abbé sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente ;
- autorisé de prélever l'eau dans le milieu naturel.

Cet arrêté rend obligatoire l'installation de deux stations d'alerte, pour la surveillance des eaux de surface d'une part en amont du fossé ouest de La Grange à l'Abbé et d'autre part au niveau de la Charente vers le Pont de Roffit.

Un cahier des charges a été élaboré prévoyant l'étude préalable, la fourniture, l'installation, la mise en route et la formation du personnel qui sera amené à exploiter les stations d'alerte (à savoir des agents de la SEMEA) ainsi qu'une maintenance pendant un an renouvelable une fois.

Les travaux à réaliser s'élèvent à 170 000 € HT.

Il convient de demander une aide financière relative à l'ensemble des travaux auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 4 mai 2010,

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter la subvention auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne pour le financement des travaux de mise en conformité des ouvrages liés aux périmètres de protection du captage de La Grange à l'Abbé à Saint-Yrieix-sur-Charente.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

|   |                     |
|---|---------------------|
| <b>Certifié exécutoire :</b>                    |                     |
| <b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b> | <b>Affiché le :</b> |
| <b>26 mai 2010</b>                              | <b>27 mai 2010</b>  |